



→ Communiqué de presse

Rennes, le 24 novembre 2009



FOUGERES

Construction d'une nouvelle école d'infirmiers

La Région Bretagne, en charge des formations sanitaires, étudie actuellement, avec la ville de Fougères, la possibilité de construire, à compter de fin 2010, de nouveaux bâtiments pour l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), actuellement hébergé dans l'enceinte de l'hôpital.

→ Alors que plusieurs réunions techniques associant les différentes parties en présence - ville, centre hospitalier, CCI et Région- ont été programmées au cours du mois de novembre, **Jean-Yves Le Drian**, président du Conseil régional, et **Louis Feuvrier**, maire de Fougères, ont souhaité faire le point sur ce dossier, en présence de **Jean-Claude Crocq**, président de la CCI du Pays de Fougères, **Patrice Ablain**, directeur du centre hospitalier, et **Serge Boudet**, conseiller régional et conseiller municipal de la ville.

Depuis 2008, la ville de Fougères et le centre hospitalier travaillent sur ce projet, l'hôpital souhaitant récupérer la surface occupée par l'IFSI, pour y aménager une cuisine centrale.

Suite aux contacts pris avec la Chambre de commerce et d'industrie du Pays de Fougères, l'objectif, aujourd'hui, est d'aboutir au regroupement, sur le site de **la Grande Marche à Javené**, des quatre centres de formation gérés par la chambre consulaire (Ecoles d'optique, d'audioprothèse, d'horlogerie et Institut de formation de la CCI) auxquels viendrait s'ajouter l'IFSI.

Le projet immobilier de l'école d'infirmiers, estimé à 6,5 M€, porte sur une surface d'environ **2 000 m²**, qui permettrait d'accueillir **200 étudiants par an**. Le centre hospitalier restera maître d'ouvrage du chantier, mais c'est le Conseil régional, de par ses compétences en matière de formations sanitaires, qui financera les travaux.

Le regroupement des instituts, sur un terrain propriété de Fougères Communauté, permettra une mutualisation des moyens tant au niveau immobilier (accueil, restaurant, amphithéâtre, centre de documentation...) que pédagogique (certaines formations sont rattachées à l'Université de Rennes 1).

A terme, cet ensemble d'écoles -les 4 instituts de la CCI et l'IFSI- formerait plus de 3 000 personnes par an avec une présence moyenne de plus de 500 étudiants sur un site aménagé de près de 6 000 m² (3 900 m² + 2 000 m²).

Sur ce terrain sont déjà installées l'antenne départementale du Conseil général d'Ille et Vilaine et l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments).

→ Depuis 2005, le transfert des formations sanitaires aux Régions donnent à la collectivité territoriale 3 nouvelles missions : l'agrément des établissements et de leurs directeurs, les dotations de fonctionnement aux écoles et la gestion des bourses versées aux étudiants.

Les 14 IFSI de Bretagne : Dinan, Lannion, Saint-Brieuc, Brest CHU et Brest Croix-Rouge, Morlaix, Quimper, Rennes CHU, Rennes CHS, **Fougères**, St-Malo, Vannes, Lorient, Pontivy.

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Rose-Marie Louis - 02 99 27 97 76

Conseil régional de Bretagne

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr

www.bretagne.fr